



Thorigny le 7 décembre 2024

A l'attention de Monsieur le Maire

Mairie de THORIGNY sur MARNE

Objet : Rue de Dampmart - Compléments à la suite de notre envoi postal du 5 décembre à propos de la finalisation des travaux concernant cette rue.

Monsieur le Maire,

Les riverains de la rue de Dampmart ont constaté avec satisfaction l'intervention récente de l'équipe d'entretien municipale pour nettoyer les terrains situés le long de la voie SNCF, y compris les pieds de talus.

Nous espérons que cette opération, que nous réclamons depuis plusieurs années, sera renouvelée périodiquement.

Ce nettoyage a également permis de mettre en évidence la présence d'un double panneau publicitaire situé en face du 63 rue de Dampmart, laissé à l'abandon depuis mars 2024 par la société titulaire du contrat avec la SNCF.

Pour mémoire, quatre panneaux publicitaires ont été installés dans les talus de la SNCF depuis les années 2000.

À l'époque, il n'est pas certain que l'autorisation de la commune ait été sollicitée.

Après plusieurs recherches et démarches, nous avons identifié le service responsable :

- **Monsieur Jérôme Kolsky**  
SNCF Immobilier  
Directeur du Département Optimisation et Programmation IDF  
14, rue Camille Moke, 93210 Saint-Denis

Après plusieurs échanges, nous avons appris que le contrat entre la SNCF et JC Decaux avait pris fin en mars 2024, ce qui explique l'absence d'entretien des panneaux.

SNCF Immobilier a partiellement répondu à notre demande : trois panneaux ont été déposés, mais celui situé en face du 63 rue de Dampmart (photo 1) demeure en place.

Nous avons également appris que le contrat avec JC Decaux a été prolongé jusqu'en 2030 et que cette société se questionne sur la nécessité de conserver ou de déposer ce double panneau.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir appuyer notre demande de dépose de ce panneau, ou à défaut, d'en assurer l'entretien, conformément aux exigences du code de l'environnement (article R581-21), qui impose de maintenir les dispositifs publicitaires en bon état.

Par ailleurs, nous demandons également l'évacuation de deux blocs déplacés lors des travaux au pied du talus SNCF, à proximité de l'accès à la Marne (photo 2).

Avec nos remerciements anticipés pour vos interventions, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations respectueuses.

**Association des Riverains - RCSA**

P.O. : son Président, M Loucharde



Photo 1



Photo 2